

*Maintenant, ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance et l'amour,
mais la plus grande des trois est l'amour.*

I Cor. 13

Lucienne **Antille-Fischer**, à Lausanne;
Jean-Noël et Antoinette **Antille-Gutknecht**, à Forel;
Marc et Marie-Pierre **Blondel-Antille**, à Courdimanche;
Emmanuelle **Antille**, à Lausanne;
Marc-Antoine **Antille** et sa compagne Christine **Magnin**, à Lausanne;
Julien **Blondel**, à Courdimanche;
François **Blondel**, à Courdimanche;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Antoine ANTILLE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et ami, enlevé à leur
tendre affection le 27 février 2009, dans sa 89^e année.
La cérémonie d'adieux a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.